

Berne, le 30 août 1971

Participation de la Suisse aux activités de la FAO

799.1.5 - D/mr

## I

Les dispositions appliquées dès 1968 par M. Walthard, en collaboration avec la Division des Organisations internationales et la Division de l'agriculture, ont permis à la Suisse de prendre une part plus directe aux travaux de la FAO et de renforcer sa position dans cette organisation au point que l'élection de notre pays au Conseil de la FAO peut maintenant être envisagée sérieusement.

On peut dès lors considérer que le but fixé, notamment à la suite d'entretiens avec M. Boerma qui était d'assurer à la Suisse une présence dans la FAO comparable à celle qu'elle exerce dans la CNUCED et dans l'ONUDI, est atteint.

Le départ de M. Walthard, qui assumait non seulement la présidence du Comité interdépartemental de coordination pour la FAO, mais encore les fonctions de chef-adjoint de la Délégation suisse aux conférences FAO, intervient donc au moment où il s'agit de consolider le redressement de notre position à la FAO.

D'un premier examen de la situation, il résulte que deux ordres de problèmes devront être résolus à cet effet dans les prochains mois :

- a) ceux qui tiennent au programme de réunions extrêmement chargé de la FAO au cours des mois à venir;
- b) ceux qui tiennent au fait qu'à la suite de transferts, de démissions et malheureusement aussi de décès, "l'équipe FAO" dont disposait M. Walthard s'est pratiquement désagrégée.

ad a) Le programme des réunions de la FAO, d'ici à la fin de l'année, se présente de la manière suivante :

- du 4 au 15 octobre 1971, 46e session du Comité des produits, dont la Suisse est membre;
- du 1er au 4 novembre 1971, 57e session du Conseil de la FAO; la Suisse n'est pas membre;
- du 6 au 25 novembre 1971, 16e Conférence au niveau des Ministres de la FAO;
- le 26 novembre 1971, 58e session du Conseil de la FAO; la Suisse y siégera sans doute pour la première fois.

ad b) Outre le départ de M. Walthard, "l'équipe FAO" se trouve, ou se trouvera, grandement affaiblie à la suite :

- du décès :
  - de M. le Conseiller national P. Freymond, que le Comité national suisse de la FAO avait désigné comme chef de la Délégation à la dernière Conférence de la FAO (1968);
  - de M. Oechslin qui, à la Division des Organisations internationales, s'était spécialisé dans les questions FAO;
- du transfert :
  - de M. Jaeger (Bruxelles), qui assistait M. Walthard dans ses fonctions en relation avec la FAO;
  - de M. A. Brugger, (Section des importations et des exportations) qui assumait, pour la Division de l'agriculture, la représentation de la Suisse à de nombreuses réunions de la FAO;

- de la retraite à la fin de l'année de M. Hohl, de la Division de l'agriculture, secrétaire du Comité interdépartemental de coordination présidé par M. Walthard ainsi que de la Commission suisse pour la FAO.

## II

Vu les circonstances décrites ci-dessus, j'aimerais suggérer la mise en oeuvre des dispositions suivantes :

- a) Création à la Division du commerce d'une équipe FAO sous la direction de M. l'Ambassadeur Rothenbühler, assisté du soussigné. La tâche de ce Service consisterait à coordonner les positions des différents services de la Division du commerce intéressés aux activités de la FAO, à savoir le Service agricole (MM. Lusser et Buchmann), le Service du développement (M. Staehelin) et le Service des produits de base (M. Andina). Etant donné que M. H. Hofer collabore d'ores et déjà étroitement avec MM. Andina et Staehelin, la "Sachbearbeitung" des questions FAO à la Division du commerce devrait pouvoir lui être confiée.
- b) M. l'Ambassadeur Rothenbühler assumera la succession de M. Walthard en tant que Président du Comité de coordination interdépartemental FAO et, à ce titre, la suppléance du chef de la Délégation suisse aux conférences de la FAO. Le soussigné et M. H. Hofer l'assisteront dans ces tâches.

## III

Le schéma d'organisation suggéré ci-dessus ne saurait cependant être envisagé qu'à condition que les deux autres Divisions les plus intéressées aux questions de la FAO dans l'Administration procèdent également aux réorganisa-

tions internes leur permettant de traiter efficacement des activités de la FAO qui relèvent directement de leur compétence :

- En ce qui concerne la Division des Organisations internationales, M. Bodmer m'a confirmé que, dès le 1er janvier de l'année prochaine, les OI disposeraient de collaborateurs en nombre suffisant pour assumer pleinement les tâches leur revenant dans le domaine de la FAO. M. Bodmer estime même que si, pour des raisons d'opportunité ou pour des raisons tenant au surcroît de travail à la Division du commerce et à la Division de l'agriculture, il s'avérait nécessaire de confier aux OI, en la personne de M. l'Ambassadeur Keller, la présidence du Comité de coordination, les OI pourraient également assurer le secrétariat du Comité, c'est-à-dire les tâches courantes de coordination interdépartementale.
  
- En ce qui concerne la Division de l'agriculture, la situation est moins claire du fait que nous n'avons aucune indication précise quant à la manière dont seront assurées aussi bien la succession de M. Hohl que celle de M. A. Brugger. Cette incertitude crée des difficultés dans ce sens que, tout en faisant valoir ses prérogatives en ce qui concerne le traitement des questions FAO (M. le Directeur Piot préside la Commission suisse pour la FAO, M. Hohl en assure le secrétariat), la Division de l'agriculture doit, dans nombre de cas, être pressée par les OI et la Division du commerce afin de remplir les tâches qui découlent de notre participation à la FAO. En d'autres termes, on peut constater une certaine contradiction entre les compétences que la Division de l'agriculture veut se réserver et ses possibilités concrètes de les assumer. La création du Comité interdépartemental de coordination et la désignation de M. Walthard à la tête de ce Comité ne sont pas sans rapport avec cette situation.

## IV

Compte tenu des considérations énoncées ci-dessus, j'aimerais proposer que :

1) En ce qui concerne la participation de la Suisse aux activités de la FAO d'ici à la fin de l'année, une solution ad hoc soit mise au point, solution dont les grandes lignes seraient les suivantes :

- Comité des produits du 4 au 15 octobre : chef de délégation : M. A. Brugger accompagné des collaborateurs dont le concours lui paraîtrait nécessaire et, le cas échéant, de M. H. Hofer;
- 16e Conférence de la FAO au niveau des Ministres du 6 au 25 novembre 1): chef de Délégation : M. le Conseiller fédéral E. Brugger (de l'avis de M. Walthard, sa présence, qui pourrait être limitée à deux ou trois jours, s'impose étant donné notre candidature au Conseil de la FAO).

La délégation comprendrait en outre un membre du Parlement en tant que successeur de M. P. Freymond, le Directeur de la Division de l'agriculture et M. Walthard, comme chefs-adjoints de la délégation.

M. Cardinaux, notre représentant près la FAO, un membre de la Division des OI ainsi que M. H. Hofer pourraient assurer la permanence pendant la Conférence. La délégation bénéficiera également du concours des experts mis à disposition par l'économie privée qui participent généralement à ce genre de réunion.

---

1) La réunion des Parties Contractantes du GATT aura lieu du 15 au 26 novembre, raison pour laquelle la participation à la Conférence de M. l'Ambassadeur Rothenbühler et du soussigné paraît d'emblée exclue.

- 2) 58e session du Conseil, le 26 novembre : étant donné que la Suisse participera pour la première fois à une réunion du Conseil, il conviendrait que la délégation soit dirigée par MM. Walthard et Piot.
- 2) Pour ce qui est des mesures d'ordre interne à prendre dans une perspective à long terme pour assurer une participation adéquate de la Suisse aux travaux de la FAO, la solution préconisée dans la présente note (cf. III plus haut) qui revient à une reprise par M. l'Ambassadeur Rothenbühler des responsabilités qui incombaient à M. Walthard ne saurait être envisagée, compte tenu des forces disponibles à la Division du commerce, que si des assurances nous sont données quant à la création, à la Division de l'agriculture, d'une équipe véritablement apte à traiter des problèmes agricoles sur le plan international.

\* \* \*

Etant donné qu'à deux mois environ de la Conférence FAO aucune disposition n'a encore été prise en vue d'engager sa préparation, il me paraît urgent d'organiser une rencontre à plus haut niveau avec la Division de l'agriculture et les OI pour examiner les différents problèmes évoqués dans cette note. A signaler que la prochaine réunion du Comité national suisse de la FAO est prévue pour le 21 septembre. Son ordre du jour n'a pas encore été établi.

*Arbuthnot*